



DIAGNOSTIC DU SECTEUR PRIVÉ

CRÉER DES MARCHÉS À MADAGASCAR

Pour une Croissance Inclusive

Résumé Analytique

Décembre 2021



WORLD BANK GROUP

THE WORLD BANK
IBRD · IDA

IFC

International
Finance Corporation

À propos de la Société Financière Internationale (IFC)

IFC — une organisation sœur de la Banque mondiale et membre du Groupe de la Banque mondiale— est la plus grande institution mondiale de développement axée sur le secteur privé dans les marchés émergents. Nous travaillons dans plus de 100 pays, et recourons à notre capital, à notre expertise et à notre influence pour créer des marchés et des opportunités dans les régions les plus difficiles du monde. Au cours de l'année fiscale 2021, nous avons engagé un montant record de 31,5 milliards de dollars dans des entreprises et des institutions financières des pays en voie de développement, tirant parti du pouvoir du secteur privé pour mettre fin à l'extrême pauvreté et stimuler la prospérité partagée, alors que les économies luttent contre les impacts de la pandémie de COVID-19. Pour plus d'informations, consultez le site Internet : www.ifc.org.

© International Finance Corporation 2021. Tous droits réservés.

2121 Pennsylvania Avenue, N.W.

Washington, D.C. 20433

www.ifc.org

Le contenu de ce rapport est protégé par le droit d'auteur. La copie et/ou la transmission de tout ou partie de cet ouvrage sans autorisation peut constituer une violation de la loi applicable. L'IFC ne garantit pas l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité du contenu de cet ouvrage, ni les conclusions ou les jugements qui y sont décrits, et décline toute responsabilité en cas d'omission ou d'erreur (y compris, mais sans s'y limiter, les erreurs typographiques et les erreurs techniques) dans le contenu, quel qu'il soit. Les constatations, interprétations, opinions et conclusions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions des administrateurs de la Société financière internationale ou de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (la Banque mondiale) ou des gouvernements qu'ils représentent.

Photo de couverture: Felana Rajaonari / World Bank

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Avant la pandémie de COVID-19, Madagascar était sur une trajectoire de croissance ascendante et s'engageait dans un plan de réforme pour renforcer la compétitivité et assurer une réduction plus rapide de la pauvreté. Au cours des cinq dernières années, la stabilité politique s'est traduite par une stabilité macroéconomique indispensable pour Madagascar et une accélération de la croissance dans un pays qui connaît des niveaux élevés d'extrême pauvreté. La vision de développement du pays telle qu'annoncée dans le Plan Emergence Madagascar (PEM) pour la période 2019-2023 vise un développement durable sur le plan économique, environnemental et social grâce à la bonne gouvernance. Le PEM accorde une attention particulière à la promotion du secteur privé et de l'entrepreneuriat et à l'amélioration de la compétitivité dans les chaînes de valeurs mondiales.

Cette relance économique est menacée par la pandémie de COVID-19 dont les conséquences économiques, sociales et budgétaires néfastes devraient entraîner la première récession depuis une décennie. Le produit intérieur brut (PIB) devrait se contracter de -4,2 % en 2020 (scénario de référence), contre une prévision de croissance de 5,2 % avant la COVID-19. Les répercussions sur le secteur informel devraient être encore plus graves en raison de l'accès limité au financement. Cela devrait réduire à néant trois années consécutives d'amélioration des indicateurs de l'extrême pauvreté, en augmentation en 2020 à 79,7 % (contre 76,5 % en 2019) (estimations au 26 février 2021).

Le gouvernement malgache a préparé une réponse d'urgence à la crise - le Plan multisectoriel d'urgence (PMDU) - et procède également à l'ajustement du PEM pour mettre l'accent sur les domaines susceptibles de stimuler la reprise économique. Le Groupe de la Banque mondiale (GBM)¹, le Fonds monétaire international², les institutions spécialisées des Nations unies et d'autres institutions financières internationales³ apportent un appui au gouvernement malgache dans sa réponse à la crise afin de sauver des vies et de protéger les populations vulnérables, de préserver les emplois, de réduire les pressions financières immédiates sur les entreprises et d'assurer une croissance durable des entreprises pour la reprise. Cet appui tient compte des faiblesses en matière de capacités et de gouvernance.

Le gouvernement a mis en place des mesures pour soutenir le secteur privé et préserver les emplois, essentiellement énoncées dans le PMDU (Pilier 3). Au nombre de ces mesures figurent des allègements fiscaux (sous la forme de reports d'impôts) et des mesures financières qui ont déjà sensiblement soulagé de nombreuses entreprises dans le pays. D'autres mesures du PMDU comprennent le soutien à l'amélioration de l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) au financement, y compris la fourniture de lignes de crédit aux banques et aux institutions de microfinance (IMF) à des taux concessionnels, l'expansion des programmes de garantie de crédit, et les subventions visant à soutenir les PME dans les secteurs les plus touchés par la pandémie.

Ainsi, le présent diagnostic-pays du secteur privé (CPSD) arrive à point nommé dans la mesure où il peut contribuer à l'identification des priorités en matière de politique à court et moyen terme pendant les phases de sauvetage, de restructuration et de relèvement de la crise. Le CPSD suit une méthodologie standard mise au point par le Groupe de la Banque mondiale et déployée à l'échelle mondiale pour identifier les mesures et interventions stratégiques dans les secteurs clés de l'économie, en mettant l'accent sur les réformes à court et moyen terme (jusqu'à trois ans) qui pourraient débloquer les investissements et créer les emplois nécessaires. Le CPSD complétera le récent Mémoire économique de Madagascar en mettant davantage l'accent sur le secteur privé et en tenant compte des nouveaux défis posés par la pandémie.

La pandémie de COVID-19 augmente les enjeux quand il s'agit d'accroître les investissements privés. Madagascar a connu des crises politiques récurrentes qui ont freiné l'économie, mais le secteur privé a continué à rebondir, créant des emplois indispensables tant dans les secteurs traditionnels que dans les nouveaux. Toutefois, les problèmes liés aux infrastructures restent énormes et les services de base comme l'éducation et les soins de santé n'ont pas suivi la demande. Cela plafonne la productivité et pousse la grande majorité des travailleurs et des entreprises vers l'informel. Avec la pandémie, les investissements publics sont sous pression, et il est encore plus important d'attirer les investissements privés vers des projets phares dans les domaines des transports et de l'énergie et vers des secteurs de l'économie dans lesquels Madagascar peut acquérir un avantage compétitif.

Le présent rapport est structuré comme indiqué ci-après :

- *La première partie donne un aperçu des tendances récentes de l'économie et du secteur privé, suivi d'un examen approfondi des contraintes transversales qui affectent la participation du secteur privé.* Le CPSD recommande d'accorder une attention particulière à la résolution de trois types de contraintes : (a) les problèmes de gouvernance profondément ancrés (notamment en ce qui concerne l'imprévisibilité politique, les lourdeurs bureaucratiques et l'inégalité des conditions de concurrence dans les secteurs clés de l'économie) ; (b) l'insuffisance des infrastructures, en particulier dans les domaines de la connectivité des transports et de l'énergie ; et (c) des marchés de facteurs limités et peu fonctionnels pour le capital humain, l'accès au financement et les terres.
- *La deuxième partie présente les opportunités et les options politiques pour renforcer la compétitivité dans l'agro-industrie, l'habillement et le tourisme.* Les trois secteurs analysés sont considérés comme ayant un fort potentiel de création d'emplois et de croissance et ont été jugés prioritaires par le PEM et par les parties prenantes du secteur privé et les partenaires de développement consultés dans le cadre de la préparation du présent rapport. Le rapport met l'accent sur les disparités entre les sexes, les politiques visant à promouvoir la durabilité et les possibilités d'accroître l'impact des technologies de l'information et de la communication (TIC) en tant que moteur du développement.



RA.1 CONTEXTE NATIONAL ET ÉTAT DU SECTEUR PRIVÉ

Ces dernières années, la croissance pilotée par le secteur privé a mis en évidence le potentiel de plusieurs chaînes de valeur. Ce potentiel se reflète dans la croissance robuste du secteur privé dans le tourisme, l'agro-industrie, l'industrie légère et l'exploitation minière, dans la proportion d'entreprises exportatrices par rapport à l'ensemble des entreprises, dans le niveau constamment plus élevé de l'investissement privé par rapport à l'investissement public au cours de la dernière décennie et dans la diversification des investissements directs étrangers (IDE) au cours des dernières années (notamment dans les industries extractives, les TIC, l'industrie manufacturière et le tourisme).

Mais ces mêmes industries axées sur l'exportation qui ont fortement contribué à la croissance économique de Madagascar au cours des cinq dernières années ont été durement touchées par la pandémie de COVID-19. Les résultats de la première vague de l'enquête Business pulse survey menée en juin-juillet 2020 indiquent que l'industrie manufacturière (principalement le textile et les industries légères), les TIC, le transport et l'entreposage, et les autres services (en particulier le tourisme) sont les secteurs les plus touchés par les restrictions nationales, les chocs extérieurs et une volatilité accrue. Les principaux partenaires commerciaux et d'investissement étant l'Europe, les États-Unis et la Chine, lesquels ont été considérablement perturbés par la pandémie de COVID-19, l'impact risque de persister.

Le secteur financier a également été touché, exerçant ainsi une pression à la baisse sur les niveaux déjà faibles du crédit disponible pour le secteur privé par le rééchelonnement prévu des paiements de crédit pour les ménages et les entreprises vulnérables et l'augmentation des prêts non productifs. Avant la pandémie, le secteur bancaire était bien capitalisé et les prêts non productifs étaient passés de 7,3 % en 2018 à 6,8 % en 2019. L'impact de la pandémie est susceptible d'entraîner une détérioration du niveau des prêts non productifs. Or, le secteur bancaire ne représente que 18 % du crédit intérieur accordé au secteur privé à Madagascar. Plusieurs IMF sont confrontées à des problèmes de liquidité, ce qui limite leur capacité à prendre des risques et à étendre, comme cela avait été prévu, leur réseau d'agences dans les zones rurales.

Du fait de la récession économique, Madagascar aura plus de mal à relever ses défis en matière de développement. A la fin de 2019, 74,3% de la population vivait dans l'extrême pauvreté (c'est-à-dire en dessous de 1,90 dollar par jour, en parité de pouvoir d'achat de 2011) ; l'insécurité alimentaire reste élevée ; l'espérance de vie est plus courte ; et la place qu'occupe le pays sur l'indice du capital humain est parmi les dernières au niveau mondial. Les conséquences économiques de la COVID-19 (notamment la baisse de l'emploi et du revenu par habitant) devraient accroître l'extrême pauvreté d'environ 1,42 million de personnes en 2020 (estimation en février 2021), environ 5,1% de la population totale. Les communautés rurales sont de plus en plus vulnérables aux conditions météorologiques imprévisibles liées au changement climatique, telles que les sécheresses graves. En 2021, le sud de Madagascar connaît sa quatrième année consécutive de sécheresse, ce qui entraîne une insécurité alimentaire accrue. La sécheresse et l'insécurité alimentaire sont des problèmes de longue date, aggravés par les cyclones et les inondations en raison de la dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale, de la médiocrité des infrastructures de transport et de l'absence de mécanismes d'assurance abordables.

RA. 2 CONTRAINTES TRANSVERSALES

Afin de retrouver l'élan d'avant la pandémie, il sera nécessaire de mettre en place des changements de politique et des investissements ciblés pour éliminer les contraintes transversales à la compétitivité. Si un nombre croissant d'entreprises sont intégrées dans les chaînes de valeur mondiales et régionales, la grande majorité des entreprises et des travailleurs sont informels et engagés dans des activités à faible productivité, reflétant une multitude de contraintes. On estime que 94 % de la population travaille dans le secteur informel (contre 72 % en 2001). En outre, les poches de compétitivité qui ont été développées sont largement dues aux faibles coûts de la main-d'œuvre et aux ressources naturelles, et devraient être complétées par une accumulation de capital et une productivité totale des facteurs plus élevée. Cela a été souligné dans le récent Mémoire économique de Madagascar, qui a noté que les contraintes transversales ont une grande portée et qu'il sera essentiel de les traiter de manière systématique pour que l'économie puisse assurer une croissance généralisée. Un bref résumé de la manière dont la résolution de ces contraintes pourrait catalyser le développement du secteur privé se trouve ci-après.

Gouvernance

Il convient de relever plusieurs défis liés à la gouvernance pour attirer de nouveaux investisseurs et donner confiance au secteur privé dans son ensemble. Le premier est l'imprévisibilité des politiques - par exemple, les investissements dans l'agro-industrie sont affectés par les changements brusques de la politique commerciale ; la politique énergétique s'est écartée du plan de développement de l'accès à l'électricité à moindre coût et a contourné le cadre des partenariats public-privé (PPP) ; le secteur manufacturier et d'autres secteurs productifs souffrent d'un manque de transparence et de retards dans l'octroi des licences et des permis impactant les décisions en matière d'investissement. Deuxièmement, il existe une inégalité des conditions de concurrence pour le secteur privé et une domination historique des secteurs par quelques opérateurs économiques politiquement connectés. Les deux sont intimement liés, car l'imprévisibilité des politiques est souvent associée à des intérêts particuliers. Tous deux créent des obstacles à l'entrée et des marchés non compétitifs, ce qui nuit à la productivité et à la création d'emplois le long des chaînes de valeur. Il est essentiel de développer un système politique et économique plus inclusif pour résoudre ce problème - par exemple, par le biais de mécanismes de dialogue public-privé (DPP) et de cadres de concurrence et de réglementation efficaces.

Environnement des affaires

Le CPSD met l'accent sur les politiques susceptibles de renforcer la confiance des entreprises et de réduire les coûts d'entrée et d'exploitation à Madagascar. En tant que « marché frontière », et particulièrement dans l'environnement économique actuel marqué par un ralentissement de la croissance mondiale, Madagascar doit apporter des améliorations visibles au climat d'investissement s'il veut retenir les investisseurs existants et en attirer un plus grand nombre. En outre, le fait de rendre les services administratifs, tels que l'obtention de licences commerciales, accessibles par voie numérique devrait rendre Madagascar plus favorable aux entreprises.

L'instauration de la prévisibilité des politiques (notamment en matière de politique commerciale, de règles d'investissement et d'accès à la terre) est essentielle pour promouvoir les investissements. Les restrictions commerciales qui ont été introduites font qu'il est difficile pour les investisseurs de faire une planification à long terme. Le gouvernement devrait revoir objectivement le cadre de la politique commerciale afin d'encourager la concurrence et de réduire les avantages injustes dont bénéficient certaines entreprises en place. La multiplicité des lois et règlements qui régissent les investissements et leur application inégale (en raison de l'absence de législation secondaire, de la bureaucratie ou d'une mauvaise gouvernance) ont également été une source de préoccupation. L'adoption d'une loi sur les investissements qui définit les différentes formes d'investissements, énumère les activités réservées aux investissements locaux et harmonise les différentes lois et réglementations constituerait un pas dans la bonne direction.

Une condition primordiale permettant de renforcer la confiance des investisseurs est d'étendre la capacité institutionnelle du pays en matière de réforme. Une première étape consiste à améliorer la capacité de l'EDBM à remplir sa mission de promotion des investissements. Actuellement, son travail chevauche celui d'autres agences gouvernementales ; il ne collabore pas toujours avec les ministères de tutelle et son guichet unique n'est pas toujours efficace. Le CPSD recommande une clarification au niveau présidentiel de la mission de l'EDBM afin d'améliorer la coordination avec les ministères et organismes de tutelle. En outre, le fonctionnement des mécanismes de DPP devrait être amélioré grâce au renforcement de l'EDBM et de la Commission de réforme du droit des affaires (CRDA).

D'autres domaines importants sont : (a) l'accélération des réformes du climat d'investissement afin de réduire les formalités administratives et les obstacles à l'entrée, en commençant par une évaluation des droits d'enregistrement des entreprises, des frais de délivrance des licences, des permis de construire et des transferts de propriété ; (b) l'introduction de services électroniques entre l'administration et les entreprises, une meilleure gestion des dossiers et l'extension de la disponibilité des systèmes de paiement électronique ; (c) l'amélioration du cadre de la politique de concurrence, en suivant les recommandations du Mémorandum économique de Madagascar.

Infrastructures

Transport

La mauvaise connectivité des transports touche tous les modes de transport et perturbe fortement le climat des affaires à Madagascar. La connectivité fait défaut tant au sein des différents modes de transport qu'entre eux, une situation qui augmente les coûts de transport des personnes et des marchandises. Ces coûts sont d'autant plus élevés qu'il n'y a pas ou peu de concurrence. En outre, le secteur des transports est très vulnérable au climat et aux catastrophes naturelles.

L'investissement public dans l'expansion des infrastructures routières est essentiel. En outre, le gouvernement devrait rechercher des solutions de partenariat public-privé (PPP) pour la gestion et l'entretien des infrastructures. Le fait que 70 % du réseau routier secondaire soit en mauvais état et, dans la plupart des cas, dangereux, a pour effet l'allongement de la durée des trajets et l'augmentation du coût du transport. Les touristes, par exemple, ont du mal à atteindre certaines attractions touristiques les plus connues, telles que les parcs nationaux, et les produits agricoles ne peuvent être commercialisés s'ils n'arrivent pas sur les marchés. Le fait de simplifier et clarifier les rôles des différentes parties prenantes dans les programmes routiers devrait permettre de responsabiliser les acteurs concernés. Par ailleurs, des contrats d'entretien routier basés sur la performance devraient permettre de s'assurer que les investissements produisent des résultats.

Un réseau ferroviaire opérationnel pourrait alléger la pression sur les routes et réduire les coûts de transport, notamment le long du principal corridor du pays entre Antananarivo et la ville portuaire de Toamasina. Si l'infrastructure ferroviaire était rénovée et bien entretenue, les lignes ferroviaires pourraient devenir financièrement viables.

Le CPSD recommande au gouvernement de renforcer la concurrence entre les secteurs routier et ferroviaire et de développer une plateforme de transport multimodal pour décongestionner le port de Toamasina. La modernisation et la construction de ports francs à Mahajanga, Antsiranana, Tolagnaro, Sambava, Vohemar, Toliara et Manakara et la création de liaisons de transport intermodal (par des routes et des chemins de fer) vers l'arrière-pays devraient permettre d'optimiser la capacité portuaire. Cela devrait également réduire le coût du commerce maritime qui reste élevé à Madagascar.

Énergie

L'énergie coûteuse et peu fiable est une contrainte majeure pour le secteur privé et le pays dans son ensemble. En 2018, seuls 26 % de l'ensemble de la population avaient accès à l'électricité, soit l'un des taux les plus faibles au monde. Pour les entreprises qui sont connectées au réseau électrique, les fréquentes coupures de courant et les variations de tension nuisent à la production et entraînent des pertes de ventes. Ces problèmes découragent les entreprises d'investir dans des machines plus modernes, qui pourraient rapidement être endommagées par les variations de courant et obligent les entreprises à investir dans une alimentation électrique de secours.

L'amélioration de l'accès et la réduction des coûts de l'électricité sont compliquées par la topographie, le climat et les catastrophes naturelles de Madagascar, ainsi que par la mauvaise situation financière et opérationnelle de la société d'État, JIRAMA. Ces défis reflètent en grande partie les problèmes de mauvaise gouvernance du secteur, notamment des pratiques de passation de marchés non concurrentielles et des subventions publiques à l'énergie d'un niveau insoutenable, qui limitent les investissements privés dans le secteur de l'électricité et augmentent les risques budgétaires. En conséquence, les arriérés des fournisseurs (principalement des producteurs d'électricité indépendants et du personnel s'élevaient à 447 millions de dollars en juin 2019, soit environ 3,7 % du PIB du pays. La société JIRAMA devrait accélérer et renforcer la mise en œuvre d'une nouvelle structure tarifaire pour les consommateurs d'électricité, réduire les pertes techniques et non techniques du système, et revoir les pratiques opérationnelles pour une efficacité accrue. Des ajustements tarifaires d'optimisation de l'électricité sont nécessaires pour la mise en œuvre du plan de redressement financier de la société, notamment la nouvelle politique de raccordement et de tarification (adoptée en juillet 2020). Cette nouvelle politique vise à améliorer à la fois l'équité sociale et le recouvrement des coûts. La Banque mondiale a soutenu ces réformes dans le cadre du Financement à l'appui des politiques de développement en réponse à la COVID-19.⁴

Une intégration plus complète des énergies renouvelables est nécessaire pour réduire les coûts d'approvisionnement en électricité. Si la société JIRAMA a introduit la production d'énergie solaire dans son réseau, elle ne dispose pas d'installations de stockage. Il est essentiel de disposer d'un centre de répartition moderne dans la mesure où le service public s'efforce de gérer les épisodes de montée et baisse en puissance et la variabilité de l'énergie solaire qui alimente un réseau déjà fragile et saturé.

Il est important de corriger les incohérences qui s'observent dans les mesures incitatives en faveur des acteurs du secteur par des réformes juridiques et réglementaires. De nouveaux décrets d'application de la loi sur l'électricité devraient être mis en place pour permettre au gouvernement malgache de passer légalement des contrats de concession en matière de production avec n'importe quel opérateur du secteur privé sélectionné selon une procédure faisant appel à la concurrence. Madagascar a entrepris la rédaction d'un nouveau code de réseau électrique en 2019. Les contrats de concession pour l'électricité signés avant l'entrée en vigueur du code pourraient entraîner des coûts importants pour le gouvernement s'ils ne sont pas conformes au nouveau code. Le code de réseau électrique doit être achevé avant que les projets hydroélectriques Scaling Solar, Volobe et Sahofika n'atteignent la phase de clôture commerciale. En outre, les obstacles aux PPP dans ce secteur doivent être supprimés par des amendements à la loi sur les PPP.

Bien que ces problèmes de gouvernance ne puissent être résolus du jour au lendemain, il est possible d'améliorer la situation en recourant à des solutions ascendantes, telles que l'économie et la conservation d'énergie, la substitution des combustibles et les énergies renouvelables hors réseau. Au cours des consultations dans le cadre du CPSD, l'équipe a identifié des solutions du secteur privé qui pourraient contribuer à l'accès à l'énergie propre. Le gouvernement devrait s'efforcer de promouvoir l'efficacité et la conservation du côté de l'offre comme de la demande, ainsi que le remplacement de combustibles plus polluants (carburant diesel, mazout lourd, biomasse, charbon de bois) par des combustibles moins polluants (gaz naturel liquéfié, gaz de pétrole liquéfié, éthanol) et des énergies renouvelables (énergie solaire avec système de stockage par batterie, hydroélectricité). La suppression progressive de la subvention au kérosène devrait permettre à l'éclairage solaire de rivaliser avec cette source d'énergie sur un pied d'égalité. Il est également possible d'étendre la conservation grâce à l'économie circulaire et de mettre en place des usines de recyclage nationales pouvant potentiellement produire de l'énergie.

En ce qui concerne l'énergie domestique, presque tous les ménages (99,2 %) brûlent des combustibles solides (charbon de bois et bois de chauffage) pour cuisiner, et ce à un rythme croissant, contribuant aux problèmes de santé et de déforestation. La création d'un marché plus important pour la cuisson plus propre au gaz de pétrole liquéfié (GPL) pourrait être réalisée avec le soutien du financement de la lutte contre les émissions de carbone (et les effets sur la santé). Le gouvernement de Madagascar et le secteur privé pourraient s'associer pour mener une étude de faisabilité en vue de piloter les investissements dans un projet visant à promouvoir la cuisson au GPL afin d'augmenter la pénétration sur le marché à des coûts abordables et de voir si des politiques spécifiques sont nécessaires. Le gouvernement malgache devrait rationaliser la politique et les réglementations relatives à la cuisson à l'éthanol.

Infrastructure numérique

La numérisation et la transformation numérique sont essentielles pour le programme de développement de Madagascar. Alors que le pays bénéficie de la connexion Internet la plus rapide d'Afrique subsaharienne et possède un secteur dynamique de traitement des activités (Business Process Outsourcing) et d'externalisation informatique, la transformation numérique dans d'autres secteurs a été lente en raison de défis majeurs en matière d'électricité et d'accès à Internet. Réduire la fracture numérique nécessitera des actions visant à améliorer l'accessibilité financière, la couverture et la qualité des services, ainsi que la réglementation et la compétitivité. Il est également essentiel de disposer d'une main-d'œuvre suffisante et suffisamment qualifiée pour gérer avec succès la transformation numérique.

L'amélioration des infrastructures et des compétences numériques est essentielle pour combler la fracture numérique. Bien que ces domaines ne soient pas abordés en profondeur dans ce diagnostic, le rapport sur l'Economie Numérique à Madagascar publié par la Banque mondiale en 2019 ainsi que des analyses approfondies lancées dans le cadre d'une deuxième phase de ce diagnostic révèlent que des avantages économiques, sociaux et financiers importants découleraient (a) d'une stratégie nationale claire pour l'infrastructure numérique qui adopte de nouvelles mesures de libéralisation et fournit un cadre juridique et réglementaire transparent pour les acteurs du secteur privé et (b) du développement à grande échelle de programmes de formation numérique par le biais de PPP pour la création de milliers de nouveaux emplois, ainsi que pour le perfectionnement et la requalification des employés existants dans les industries à fort potentiel.

Les politiques clés pour faire avancer cet objectif comprendraient une réglementation plus claire de l'accès aux infrastructures et de la tarification, combinée à la révision de la loi sur les télécommunications, à l'introduction d'une stratégie nationale en matière de TIC et à d'autres lois habilitantes comme le code des investissements et les lois sur les PPP, apportera plus de stabilité au marché.

Des marchés de facteurs de production peu efficaces

Ressources humaines

Le marché du travail à Madagascar est caractérisé par d'importants déficits de compétences dus à la mauvaise qualité de l'enseignement et des services de santé, un niveau élevé de retard de croissance chez les enfants et une forte exposition des ménages à la pollution atmosphérique liée à la cuisson à l'aide de combustibles solides - la deuxième cause de décès et de maladie à Madagascar. Les grandes entreprises privées ont formé les travailleurs malgaches aux compétences requises pour des tâches techniques spécifiques, de sorte que leurs propres programmes de formation compensent quelque peu les insuffisances du système éducatif. Le COVID-19 va accentuer la nécessité d'un soutien accru au système éducatif et d'une réorientation des compétences pour servir un marché du travail appelé à se transformer.

La clé de l'amélioration de l'éducation à Madagascar est le renforcement des compétences des enseignants, en particulier dans les écoles primaires publiques et dans les matières clés telles que les mathématiques et les langues. Le gouvernement malgache devrait envisager la création d'un organisme de réglementation indépendant pour garantir la qualité, l'efficacité et l'efficacité des établissements d'enseignement. Une mesure envisageable pour améliorer la situation pourrait consister à accroître les investissements privés dans l'éducation et l'utilisation des technologies éducatives pour améliorer la qualité de l'enseignement public et de la formation professionnelle, notamment par la formation des enseignants. En outre, le gouvernement pourrait prendre des mesures pour assurer le paiement numérique des salaires des enseignants.

Pendant la phase de relèvement, il est important d'envisager l'intégration de l'enseignement numérique dans les systèmes éducatifs à tous les niveaux. Un système d'éducation numérique pourrait atteindre les zones éloignées et peu peuplées, notamment en recourant davantage aux cours en ligne ouverts à toutes et à tous (MOOC). Le secteur privé pourrait gérer les programmes d'éducation numérique ou aider le secteur public à adopter cette forme d'éducation. Il sera nécessaire d'améliorer la connectivité à haut débit pour que ces initiatives puissent atteindre la majorité de la population.

Accès au financement

Seuls 18 % des ménages ont accès à un compte en banque, ce qui est nettement inférieur à la moyenne de 43 % en Afrique subsaharienne. Madagascar se caractérise par (a) un degré élevé d'exclusion du secteur informel auquel appartiennent de nombreux entrepreneurs, les femmes et la population rurale ; (b) une forte concentration des prêts auprès des entreprises de taille moyenne et des entreprises manufacturières ; (c) un faible niveau d'alphabétisation financière de la population ; (d) l'absence d'un registre financier efficace ; et (e) des difficultés à obtenir des garanties, entre autres problèmes. Des opportunités existent dans plusieurs segments.

Le secteur de la microfinance, une source importante de financement pour les MPME, a également été particulièrement touché par la crise. La microfinance est devenue une source de financement viable pour les MPME et les populations à faible revenu à Madagascar (1 million de clients, \$164 millions d'encours de prêts, \$110 millions de dépôts et 710 points de services en mai 2020). Cependant, en raison de la pandémie, les IMF ont connu une baisse de 30 % des dépôts et une augmentation de la part des prêts non productifs, qui sont passés de 15 à 30 % du portefeuille total.

La Banque centrale et la Commission de supervision bancaire et financière (CSBF) ont adopté des mesures politiques pour atténuer les effets de la COVID-19 sur le secteur financier, y compris sur les IMF. La CSBF a assoupli les conditions de garantie des établissements de crédit dans le cadre de la réglementation prudentielle actuelle et la Banque centrale a prévu des mesures de liquidité exceptionnelles pour les banques mais aussi les IMF (approuvées par la CSBF). Le volume de liquidité à taux réduit représente l'équivalent d'un nouveau crédit accordé aux PME. Ces efforts complètent le renforcement des régimes de garantie de crédit de portefeuille partiel existants dans le cadre du projet d'inclusion financière à Madagascar financé par la Banque mondiale⁵. Il sera important de garantir la stabilité des IMF pour soutenir les besoins de financement des MPME dans la phase de reprise, qui vont probablement augmenter, que ce soit pour restaurer ou pour développer de nouvelles activités économiques.

L'expansion rapide des services financiers numériques (SFN), notamment les services d'argent mobile, apparaît comme un nouveau moyen d'assurer l'inclusion financière à Madagascar, en particulier pour les résidents les plus pauvres et mal desservis des zones reculées. Les autorités ont investi dans l'amélioration de l'information dans le secteur du crédit moyennant la mise en place d'un registre public du crédit et du nouveau bureau des crédits privés, avec le soutien du Groupe de la Banque mondiale. Certaines banques et institutions de microfinance ont commencé à tirer parti d'un partenariat avec des opérateurs d'argent mobile pour améliorer la couverture dans des zones auparavant non bancarisées. L'approbation des demandes de licence en instance des établissements de monnaie électronique devrait accroître la concurrence en matière de prix et de qualité dans le secteur, étant donné qu'il n'y a qu'un seul fournisseur de monnaie électronique autorisé par le régulateur en avril 2020. Pour exploiter le potentiel des SFN, il est nécessaire (a) d'actualiser les cadres juridique et réglementaire des SFN (par ex., pour permettre l'ouverture facile de comptes à distance et l'accès à l'USSD⁶ à des prix équitables), (b) traiter les questions de coûts et autres obstacles à l'entrée pour attirer de nouveaux entrants, (c) renforcer les capacités des SFN existants et potentiels, et (d) mettre en place un programme d'éducation financière et un cadre de protection des consommateurs.

Le développement d'instruments de crédit-bail pourrait également contribuer à améliorer l'accès au financement, étant donné que le système actuel de garanties appliqué à Madagascar est complexe. Il est nécessaire de procéder à des modifications du cadre juridique pour promouvoir le crédit-bail. Par exemple, la loi actuelle en la matière soumet le donneur à bail à un double fardeau de la taxe sur la valeur ajoutée. La Banque centrale a besoin de règles de surveillance pour contrôler les opérations de crédit-bail. En outre, le gouvernement devrait accélérer la mise en œuvre d'un nouveau projet de loi sur l'utilisation des biens mobiliers pour garantir les transactions et d'un nouveau registre des garanties pour assurer une plus grande sécurité dans le domaine du crédit-bail. L'IFC et la Banque mondiale continuent d'apporter leur soutien dans ce domaine, mais les progrès sont mitigés.

L'accès au financement de logements abordables est hors de portée pour la plupart des ménages, plus de 85 % d'entre eux vivant dans des logements construits par leurs soins. L'un des objectifs du Plan Emergence Madagascar est de réaliser des logements abordables en partenariat avec le secteur privé basé sur un modèle potentiel de PPP, conformément aux recommandations des services consultatifs de l'IFC. Pour améliorer l'accès au logement d'un grand nombre de ménages, il faut (a) augmenter le financement à long terme, (b) faire entrer davantage de personnes dans le système bancaire, et (c) réduire le coût des instruments de financement du logement pour offrir des prêts à un taux abordable. L'intégration d'un programme de construction écologique pourrait générer plus de retombées positives connexes pour le climat. Cela pourrait changer la donne de manière à réduire le grand nombre de Malgaches qui vivent actuellement dans des logements vulnérables et des bidonvilles.

Terres

Le marché foncier à Madagascar ne fonctionne pas à cause d'un régime foncier précaire qui limite l'accès à la terre pour la production agricole et le développement des entreprises du secteur privé. Le marché foncier est essentiellement informel, et les prix sont normalement fixés par le biais des négociations. De plus, la capacité déjà limitée du gouvernement à administrer les terres et les biens est encore mise à mal par la culture malgache, qui valorise la propriété familiale comme vecteur d'identité pour une lignée ou une famille et qui considère que les terres ne sont pas à vendre ou utiles comme garantie. En ce qui concerne les investissements, les étrangers ne peuvent pas acquérir définitivement des terres, et le cadre de la location n'offre pas une sécurité suffisante pour les investissements à long terme.

La mise à jour du cadre juridique et du zonage jouera un rôle déterminant pour faciliter les investissements, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Un domaine relève de la Loi-cadre, qui devrait être mise à jour avec des dispositions spécifiques qui clarifient la procédure, le type de modèle de sécurisation, et la relation qui existe entre le ministère en charge des terres et les ministères sectoriels concernant les zones d'investissement, y compris les zones d'investissement agricole. Une autre réforme juridique concerne l'adoption de la loi sur les propriétés foncières privées titrées, qui vise à faciliter les procédures de transfert des terres et à créer la possibilité d'acquérir des terres. Pour promouvoir l'investissement privé sur les terrains urbains, la mise à jour du plan d'urbanisme détaillé devrait permettre de procéder au zonage des terrains dédiés, notamment aux activités économiques telles que les zones industrielles et commerciales.

Une plus grande clarté sur la gouvernance et le transfert des terres à l'AGZEI (l'Agence de gestion des zones d'émergence industrielle) est un facteur déterminant pour que le projet de la zone économique spéciale (ZES)/Textile City de Moramanga se déroule comme prévu. La rationalisation des réglementations relatives à l'acquisition, à la propriété et à la location de terrains est essentielle pour structurer les projets de zones. La création de l'AGZEI est une initiative majeure visant à attirer de nouveaux investisseurs dans la chaîne de valeur de l'habillement.

Analyse des secteurs à fort potentiel

Bien que les opportunités du secteur privé et le potentiel de création d'emplois soient différents dans les secteurs productifs examinés dans le présent rapport, certaines conclusions communes émergent et présentent un très grand intérêt pour les décideurs politiques :

- **Premièrement, la croissance économique a été freinée par les contraintes transversales analysées et, pendant certaines périodes, par des revirements de politique et des chocs externes.** Les cycles d'expansion et de ralentissement ont particulièrement touché les MPME, qui sont confrontées à une faible compétitivité, à une dépendance vis-à-vis du marché intérieur et à un accès limité au financement. Dans le contexte de l'épidémie de COVID-19, ces entreprises ont été très touchées, une grande partie d'entre elles ayant dû suspendre leurs activités ou quitter le marché, contrairement aux grandes entreprises. Des mesures bien conçues pour faciliter le commerce et les investissements internationaux, encourager les banques à prêter aux petites entreprises, aider les entreprises à survivre (par ex. par des mécanismes de subventions, la réduction des coûts des services du gouvernement aux entreprises tels que les frais de licence), soutenir la reprise et la résilience des entreprises (y compris par la numérisation des opérations commerciales), et supprimer les avantages injustes pour les entreprises connectées sont de nature à atténuer les impacts des chocs subis par la demande et l'offre du fait de la pandémie de COVID-19 et à contribuer à éviter un recul prolongé des emplois, des investissements et du PIB.
- **Deuxièmement, la lourdeur des contraintes transversales dans certaines régions a conduit les nouveaux investisseurs à s'installer exclusivement dans la capitale et à proximité des grandes zones urbaines, les seuls endroits disposant de la connectivité, de l'accès à l'électricité, du réservoir de compétences et d'autres conditions requises.** Bien que de nombreux problèmes doivent être résolus au niveau national, il est essentiel de prendre des mesures spatiales ciblées (telles que des ZES situées dans des régions à fort potentiel) et d'adopter des approches de regroupement pour favoriser la création de liens. Il est également nécessaire d'améliorer la gestion des projets d'infrastructure - notamment les PPP - afin de susciter les investissements dans les villes et les régions où les problèmes d'énergie et de transport constituent une contrainte majeure.
- **Troisièmement, les secteurs fournissent des exemples de mesures politiques en cours de mise en œuvre qui ont réussi à attirer des volumes importants d'investissements privés.** C'est le cas du tourisme qui a bénéficié d'une combinaison (a) d'interventions spatiales qui ont permis à de nouvelles catégories d'investisseurs de se déployer sur de nouveaux sites, de la modernisation des deux principaux aéroports internationaux du pays, avec l'accompagnement de la Banque mondiale dans le cadre d'un PPP et une syndication d'investissements de l'IFC, et (b) de réformes qui ont accentué la concurrence entre les compagnies aériennes et favorisé de nouvelles liaisons nationales et internationales. Il est important de s'appuyer sur ces bases (en évitant notamment les brusques changements d'orientation qui pourraient éroder les acquis à ce jour) et de reproduire cette approche pour renforcer d'autres secteurs de l'économie.

- **Enfin, et c'est important, les solutions privées innovantes, et les solutions numériques en particulier, présentent un énorme potentiel pour répondre aux besoins des pauvres tout en tendant à atteindre les objectifs environnementaux.** Le présent rapport passe ainsi en revue les options innovantes telles que des sources d'énergie plus propres et plus abordables pour les ménages afin de réduire la pression sur la santé et les ressources forestières, et des outils financiers numériques qui apportent des financements au secteur informel.

Au niveau sectoriel, ce rapport met en évidence les conclusions et recommandations politiques suivantes :

Agro-industrie

Le secteur de l'agriculture et de l'agro-industrie est celui qui contribue le plus à l'emploi et aux exportations, mais la plupart des agriculteurs pratiquent une agriculture de subsistance pour la production des aliments de base. Le secteur de l'agriculture et de l'agro-industrie faisait vivre 74,7 % de la population en 2018 et représentait 24,1 % du PIB en 2020 (24,2 % en 2018). La majorité des agriculteurs pratiquent une agriculture de subsistance pour la production de denrées de base telles que le riz, qui est cultivé dans environ 85 % des exploitations.

Madagascar jouit d'un avantage comparatif en ce qui concerne plusieurs produits agricoles, lequel peut être développé et élargi à d'autres chaînes de valeur et à des produits durables et de haute qualité. La vanille, l'une des chaînes de valeur agricoles les plus compétitives et les plus résilientes de Madagascar, représentait 20 % des recettes d'exportation en 2018 (en tant que part des exportations totales de biens et services) et soutient jusqu'à 200 000 emplois. Cependant, la récente volatilité du prix représente un risque pour la croissance future. Plusieurs autres chaînes de valeur axées sur les marchés d'exportation se sont développées, notamment les litchis et le cacao, et pourraient connaître une plus grande expansion grâce aux efforts déployés pour améliorer la logistique commerciale, réduire les obstacles non tarifaires et supprimer le contingentement des exportations. Le gouvernement devrait promouvoir des programmes qui développent les appellations d'origine et les certifications biologiques ainsi que les pratiques durables dans les cultures à haute valeur ajoutée.

En plus de l'agriculture orientée vers les produits, Madagascar offre des opportunités dans l'aquaculture et l'élevage. La pêche a été une source d'emplois et d'exportations et pourrait se développer davantage dans des segments de niche de l'aquaculture, tels que la crevette et le concombre de mer. Bien que le sous-secteur de l'élevage se soit contracté au fil du temps, le soutien récent apporté par l'IFC à la viande de zébu et à la volaille pourrait relancer cette filière.

Le gouvernement pourrait contribuer à promouvoir les produits agricoles vendus sur le marché intérieur et à l'exportation en améliorant les infrastructures de transport et de logistique. Il pourrait concentrer les ressources sur le développement des liaisons routières et ferroviaires dans les régions à fort potentiel (par exemple, en attirant les investissements du secteur privé dans les ports secondaires). L'amélioration de l'environnement des affaires passe par l'augmentation de la disponibilité de l'agro logistique gérée par le secteur privé, comme les installations de stockage et la chaîne du froid. Pour encourager l'entrée sur le marché, la contestabilité et inciter les entreprises à devenir plus compétitives, le gouvernement devrait renforcer la loi sur la concurrence pour interdire expressément les cartels et réprimer la manipulation des prix. Il devrait élaborer un cadre juridique et réglementaire visant à réformer le système de récépissés d'entrepôt qui permettrait le financement des produits de base et la création d'une agence de supervision de l'octroi de licences aux entrepôts, et de normaliser et rendre plus flexibles les périodes de retrait et les échanges commerciaux entre les cultures.

Le secteur de l'agro-industrie serait renforcé par une meilleure intégration des agriculteurs de subsistance dans les circuits de commercialisation nationaux et mondiaux. L'équipe du CPSD recommande l'utilisation des TIC pour accroître l'accès aux services de vulgarisation et aux personnels techniques afin de transmettre aux agriculteurs les informations sur les normes de qualité et les mesures sanitaires et phytosanitaires, ce qui devrait augmenter la capacité d'exportation des marchandises. Le recours aux TIC pourrait également permettre l'accès à plus d'informations sur les marchés et à rendre les financements aux agriculteurs plus accessibles.

Madagascar devrait promouvoir davantage l'utilisation des intrants auprès des agriculteurs et des services de conseil: (a) en révisant les procédures d'enregistrement des semences afin d'encourager les investissements dans l'industrie des semences et de développer le commerce des semences, (b) en évitant les programmes de subvention aux intrants non adaptés au marché afin d'accroître la confiance des investisseurs, et (c) en développant un système d'information sur le commerce des semences et des engrais. En outre, les solutions d'assurance indicielle de l'IFC sont nécessaires pour protéger les agriculteurs pauvres contre les catastrophes liées au climat.

Habillement

Le secteur de l'habillement est un secteur d'exportation important pour Madagascar représentant 15 % de l'ensemble des exportations en 2018. Ce secteur est confronté aux effets des difficultés que connaît le pays en matière de transport, d'énergie, de main-d'œuvre et de gouvernance. Les exportations de vêtements et de textiles sont passées de 129 millions de dollars non indexés en 1995 à 681 millions de dollars non indexés en 2018. Madagascar était le troisième plus grand exportateur de vêtements en Afrique subsaharienne en 2017. 77 % des entreprises bénéficient d'IDE et la plupart sont sous contrôle étranger. L'industrie de l'habillement est intégrée dans les chaînes de valeur régionales - en particulier avec l'île Maurice - et dans les chaînes de valeur mondiales.

L'industrie malgache de l'habillement est un marché d'exportation spécialisé de niche dont le principal avantage compétitif est une main-d'œuvre relativement peu coûteuse et dotée d'une grande dextérité. L'approche sectorielle devrait principalement se concentrer sur le soutien à la demande dans l'industrie spécialisée de l'habillement en améliorant la compétitivité et en augmentant la durabilité, en lien direct avec les réformes du secteur de l'énergie. L'amélioration du climat d'investissement, en particulier de la logistique et des infrastructures commerciales, et le soutien aux fournisseurs nationaux devraient renforcer ce secteur. En outre, il est important de prêter attention aux besoins des petites entreprises de l'habillement dans la mesure où les contraintes transversales sont plus difficiles à surmonter pour ces entreprises que pour les grandes.

Le secteur privé peut jouer un rôle essentiel en (a) améliorant l'efficacité des ressources, en recyclant les intrants grâce à l'économie circulaire, ainsi qu'en réalisant des audits d'énergie, des déchets et de l'eau, ce qui pourrait permettre d'identifier d'importantes économies potentielles et d'accroître la fiabilité et la compétitivité des coûts, et (b) en proposant des programmes de développement des fournisseurs et des compétences axés sur les MPME locales.

Avant que le gouvernement ne se lance dans les réformes, les responsables doivent hiérarchiser et ordonnancer les sous-secteurs, les domaines et les activités qui doivent être financés, en consultation avec les institutions de financement du développement (IFD) et dans le cadre du DPP. Le gouvernement doit mettre en place un DPP avec les acteurs du secteur de l'habillement afin d'identifier les demandes des chaînes de valeur mondiales et les besoins des exportateurs. Le gouvernement et ses partenaires doivent guider le secteur pour qu'il réponde à l'évolution de la demande mondiale, notamment en ce qui concerne l'efficacité des ressources, le changement climatique, les normes de genre, sociales et de travail, l'approvisionnement et la production durables et la vitesse de mise sur le marché. Pour développer le potentiel d'exportation des secteurs, le gouvernement de Madagascar devrait tirer parti de l'accès dont bénéficie le pays par le biais d'accords de libre-échange et de systèmes de préférences généralisées (notamment avec les États-Unis dans le cadre de l'African Growth and Opportunities Act [AGOA] - loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique, avec l'Union européenne dans le cadre de l'Accord de partenariat économique, et au niveau régional dans le cadre de l'Accord de libre-échange tripartite) en veillant au respect des exigences de chaque accord commercial. Le gouvernement devrait aider les MPME ainsi que les grandes entreprises à répondre à ces exigences.

Le gouvernement peut renforcer le secteur en promouvant la formation professionnelle et en révisant le programme d'études pour s'assurer que la formation répond aux besoins du secteur privé. L'industrie de l'habillement est à forte intensité de main-d'œuvre et représente 20 % des emplois formels. Les travailleurs du secteur de l'habillement étant majoritairement des femmes, les initiatives qui favorisent l'offre de services de garde d'enfants, l'égalité de rémunération et l'équité entre les sexes contribueront au succès de ce secteur.

À court terme, alors que la crise de COVID-19 se poursuit, les chaînes de production des entreprises de l'habillement pourraient être réaffectées à la production de masques et d'autres équipements de protection individuelle (EPI) afin de préserver les emplois et de répondre aux besoins du public.

Tourisme

La crise du COVID-19 qui touche le secteur du tourisme dans le monde entier a un impact considérable sur Madagascar. Les restrictions mondiales sur les voyages, la fermeture quasi totale des frontières de Madagascar depuis mars 2020 et les mesures de confinement mises en place dans le pays au début de la pandémie ont eu des effets dévastateurs sur le secteur du tourisme. Selon les dernières estimations de la Confédération du tourisme de Madagascar, les entreprises touristiques ont connu une baisse de 90 % de leurs recettes en 2020. L'immobilisation des vols a été particulièrement difficile pour la compagnie aérienne nationale déjà en difficulté, tandis que sa filiale nationale est confrontée à des pertes importantes alors qu'elle n'assure que des services intérieurs limités. Le manque de visibilité sur la réouverture éventuelle des frontières laisse les opérateurs touristiques et les compagnies aériennes dans l'incertitude quant aux perspectives de reprise. Bien que le gouvernement ait mis en place des mesures d'atténuation et de relèvement, les ressources sont limitées et de nombreuses entreprises, notamment les PME, auront du mal à survivre.

La survie et le relèvement de l'industrie sont essentiels pour Madagascar, compte tenu des contributions économiques et sociales de ce secteur. Le tourisme et les voyages ont représenté 5,1 % du PIB et 4 % des emplois en 2018. L'ambition du gouvernement pour ce secteur a été de rendre sa contribution beaucoup plus importante : le PEM a ainsi pour objectif d'atteindre 500 000 arrivées internationales d'ici 2023, contre 256 872 en 2018. Cet objectif sera inévitablement affecté par la crise, ainsi que par des contraintes à long terme telles que les problèmes de climat d'investissement, la faible compétitivité, les risques sanitaires et la faiblesse des infrastructures.

Ces dernières années, la Banque mondiale et l'IFC ont apporté leur soutien à une stratégie de croissance du tourisme en se concentrant sur l'amélioration de la connectivité et la création d'infrastructures pour les investissements touristiques. L'aide de la Banque mondiale, mise en œuvre par le biais de PPP, a ciblé les deux principaux aéroports internationaux et le plan de redressement d'Air Madagascar, et a relancé les flux de trafic intérieur - avant la pandémie - à des niveaux proches de ceux observés par le passé. Avec le soutien de la Banque mondiale et de l'IFC, un grand groupe hôtelier international, le premier à Madagascar, a signé en 2019 un contrat pour l'exploitation de trois hôtels (254 chambres). La Banque a également investi dans le renforcement de la chaîne de valeur du tourisme dans trois régions du pays, selon une approche intégrée et spatiale.

Toutefois, un certain nombre d'obstacles à la croissance du secteur doivent être aplanis, en particulier un climat d'investissement difficile. Souvent, une législation et une réglementation sectorielles complexes ou incomplètes entravent les investissements dans les marchés touristiques à fort potentiel ou de niche. Par exemple, malgré le soutien à long terme des bailleurs, le pays ne dispose toujours pas d'un cadre réglementaire pour les concessions privées dans les parcs nationaux, qui constituent l'une des principales attractions touristiques du pays. De même, la réglementation relative à l'arrivée et à l'enregistrement des bateaux de plaisance n'est pas alignée sur les normes internationales, ce qui freine les investissements et les arrivées sur un marché du tourisme maritime potentiellement de grande valeur. L'alignement sur les meilleures pratiques internationales pour ces deux types de réglementation devrait ouvrir des possibilités de visites et d'investissements.

Il faut réduire le coût élevé du transport aérien vers Madagascar, qui limite encore l'attrait de la destination et les arrivées. Le monopole de l'approvisionnement en carburéacteur fait que les prix du carburant sont parmi les plus élevés d'Afrique, limitant ainsi la compétitivité du secteur. Les vols à destination de Madagascar sont non seulement chers, mais aussi limités en nombre et en origine. Les liaisons intérieures au départ de la capitale, assurées par la filiale de la compagnie nationale, sont peu fréquentes, peu fiables, et onéreuses, et l'avenir de la compagnie nationale est en cause en raison du manque de transparence quant au sort d'Air Madagascar. De plus, l'équipement et les normes des aéroports secondaires sont inadéquats pour permettre un développement significatif des liaisons. Le gouvernement de Madagascar devrait envisager de revoir la politique actuelle en matière de carburéacteur et les politiques de compétitivité du transport aérien, y compris la mise en œuvre d'une politique d'ouverture des espaces aériens, en particulier dans le nouveau contexte mondial de l'aviation. Le CPSD recommande également d'accroître la capacité du gouvernement à mettre en œuvre des PPP pour les aéroports secondaires.

L'amélioration de la collaboration entre le secteur public et le secteur privé sera essentielle pour définir les priorités en matière de planification et de commercialisation du secteur, en particulier dans le contexte de l'après-COVID. Historiquement, une collaboration limitée a érodé la confiance et laissé le secteur privé largement dépendant de ses propres ressources et efforts de commercialisation. Les ressources de l'État pour la promotion du secteur sont limitées et souvent ne s'alignent pas avec les priorités du secteur privé. Grâce au renforcement de la structure et des ressources de l'Office national du tourisme, à la reconduction du Comité de développement des routes et à une collaboration plus systématique avec la Confédération du tourisme de Madagascar, le secteur peut garantir une approche intégrée de son repositionnement et de son marketing dans le paysage de l'après-COVID.

Le gouvernement doit collaborer avec le secteur privé et les autorités chargées de l'éducation pour élaborer un cadre politique de développement des compétences pour le secteur de l'hôtellerie. Le secteur du tourisme et de l'hôtellerie à Madagascar manque de main-d'œuvre qualifiée et les possibilités de formation dans le pays sont limitées, situation qui se traduit par des coûts d'exploitation élevés et des expériences médiocres pour les touristes. Le secteur privé est contraint (a) d'embaucher une main-d'œuvre non qualifiée, ce qui nuit à l'expérience des visiteurs, et (b) d'assurer une formation interne, avec les risques connexes d'une rotation élevée du personnel formé. Le gouvernement devrait également mettre en place des mécanismes de compensation ou d'incitation pour que le secteur privé forme les travailleurs.

Une carte thermique résumant les principales contraintes dans chaque secteur et un tableau comportant des recommandations à court et moyen terme sont présentés ci-dessous (figure RA.1). Après la publication du présent rapport, la prochaine phase du CPSD procédera à une analyse approfondie en soutien aux réformes du secteur privé dans trois secteurs : l'économie numérique, l'habillement et le tourisme. L'objectif de la prochaine phase sera de produire des analyses et des conseils techniques en flux tendu qui pourront contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouvelles politiques, en étroite coordination avec le gouvernement malgache, les autres IFD et les acteurs privés. Ces analyses approfondies porteront sur les nouveaux défis auxquels les entreprises sont confrontées dans le cadre de la « nouvelle normalité », car les restrictions de voyage et les confinements devraient se poursuivre à brève échéance et nécessiteront de nouvelles approches et de nouveaux modèles d'entreprises, avec un recours croissant aux TIC.

FIGURE RA.1. CARTE THERMIQUE DES CONTRAINTES DANS LES SECTEURS DE L'AGRO-INDUSTRIE, DE L'HABILLEMENT ET DU TOURISME

	AGRO-INDUSTRIE	HABILLEMENT	TOURISME
Climat des affaires	Frais élevés, délais prolongés et décisions peu claires concernant l'enregistrement, l'octroi de licences et de permis essentiels aux entreprises		
	Politique et barrières commerciales incohérentes, distorsions du marché intérieur	Chevauchement des lois et régimes d'investissement	Absence de réglementation sur les concessions privées et le tourisme maritime, la sécurité sanitaire
Transport	Les routes, les ports et l'agro logistique limitent la croissance et les exportations des chaînes de valeur émergentes	L'engorgement des routes et le fret ferroviaire, maritime et aérien limité augmentent les coûts d'exportation	Couverture limitée des infrastructures routières et aéroportuaires
Énergie	Manque d'énergie pour la chaîne du froid, le stockage, la transformation des aliments	Alimentation peu fiable en énergie, inefficacité énergétique	La politique en matière de carburéacteur augmente le coût des vols ; les zones à tarifs élevés d'électricité influencent les décisions sur le lieu d'implantation
Capital humain	Services de vulgarisation et certification de la qualité limités	Compétences managériales et personnelles sont difficiles à trouver et entravent la productivité des MPME	Pénurie de compétences dans le domaine du tourisme, du numérique et de l'entrepreneuriat
Accès au financement	Système de récépissés d'entrepôt naissant, crédit-bail, financement numérique, assurance climatique limités	Accès coûteux au crédit pour les MPME nationales et couverture réseau limitée	
Terres	Le régime foncier limite les investissements des producteurs commerciaux	Les lieux d'investissement actuels présentent des insuffisances en matière d'infrastructures	Le cadre juridique décourage la propriété et la location à long terme par les étrangers.

Notes: la couleur orange foncée indique les réformes les plus urgentes. MPME = micro, petites et moyennes entreprises

TABLEAU RA.1. RECOMMANDATIONS

(Les réformes prioritaires sont indiquées en gras)

COURT TERME (JUSQU'À 1 AN)**MOYEN TERME (1-3 ANS)****CLIMAT DES AFFAIRES : LE GOUVERNEMENT EN TANT QUE CATALYSEUR DU SECTEUR PRIVE**

- **Évaluer les procédures d'enregistrement des entreprises, d'octroi de licences et de permis de construire afin d'examiner la possibilité de simplifier et de réduire le temps et le coût de lancement et de fonctionnement d'une entreprise, notamment au regard des effets dévastateurs que la COVID-19 a eu sur les entreprises privées. (Economic Development Board of Madagascar [EDBM] ; Ministère de l'Économie et des Finances ; communes ; et autres ministères et organismes compétents)**
- **Améliorer la communication et le ciblage des mesures de soutien aux entreprises**
- **Adopter et faire appliquer la loi sur les investissements mise à jour, ainsi que ses décrets d'application. La loi mise à jour devrait définir les différentes formes d'investissements, traiter de l'étendue de l'investissement afin de clarifier le cadre des investissements directs étrangers (IDE), et énumérer les activités réservées aux investissements locaux. (Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, MICA ; EDBM)**
- **Clarifier les responsabilités du MICA concernant le régime d'investissement, qui sont actuellement partagées avec d'autres ministères.**
- **Améliorer le fonctionnement des mécanismes de dialogue public-privé (DPP) en renforçant l'EDBM et la Commission de Réforme du Droit des Affaires (CRDA).**
Renforcer le mandat de l'EDBM pour qu'il soit de facto l'entité placée sous la présidence chargée de coordonner le programme de réformes avec les ministères de tutelle.
- Soutenir l'introduction de services électroniques G2B ciblés tels que l'enregistrement des entreprises, les licences, les permis de construire et les transferts de propriété (EDBM, communes, ministère de l'Aménagement du territoire, Unité de Gouvernance Digitale, institution privée de sécurité sociale, agences privées d'assurance maladie, MICA).
- **Harmoniser le cadre juridique des investissements, notamment les définitions du type d'investissement visé par la loi sur les investissements et par le Code des Changes, afin de renforcer la confiance des investisseurs. Il convient également de clarifier l'applicabilité de la loi sur les investissements aux textes législatifs et réglementaires sectoriels (comme dans les secteurs minier, pétrolier et des télécommunications), aux régimes spécifiques (comme les zones franches industrielles) et aux secteurs publics (entreprises d'État, affaires militaires, etc.). La liste des activités réservées aux investissements locaux devrait également être clarifiée. (MICA, EDBM, et ministères responsables concernés).**
- Renforcer le droit de la concurrence afin d'interdire les cartels et de proscrire la manipulation des prix, et mettre en place un conseil de la concurrence efficace et des agences de régulation indépendantes.

Note: Les réformes prioritaires sont en gras. Les organisations entre parenthèses sont celles qui devraient faire partie du processus de réforme.

COURT TERME (JUSQU'À 1 AN)

MOYEN TERME (1-3 ANS)

LES INFRASTRUCTURES COMME CONTRAINTE TRANSVERSALE

Transport

- **Mettre en œuvre un plan stratégique multimodal à long terme pour le secteur des transports, qui contribue à décongestionner le port de Toamasina et à renforcer la concurrence entre les secteurs routier et ferroviaire pour améliorer la prestation de service. (Ministère des Transports)**
- Améliorer les investissements publics dans les infrastructures routières. Mettre en œuvre des contrats d'entretien routier basés sur les performances, lorsque cela est possible. (Ministère des Transports).

Énergie

- **Améliorer les performances financières et opérationnelles de la société publique d'électricité (JIRAMA), notamment par la mise en place de contrats compétitifs avec des IPP, le rééquilibrage des tarifs et la réduction des subventions aux carburants.**
- Adopter un décret sur l'électricité pour permettre au gouvernement d'attribuer légalement tout accord de concession lié à la production à des opérateurs du secteur privé (gouvernement de Madagascar ; Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures)
- **Achever le code sur le réseau en cours d'élaboration avant que les nouveaux projets de production d'électricité du secteur privé (y compris les projets Scaling Solar et Volobe) n'atteignent la clôture commerciale. Tout contrat de concession d'électricité signé avant l'entrée en vigueur du code pourrait entraîner des coûts fiscaux importants en raison des changements juridiques.**
- **Accélérer la mise en œuvre de la nouvelle politique de raccordement et de la nouvelle structure tarifaire résidentielle.**
- **Adopter la nouvelle loi sur les PPP pour remédier aux incohérences actuelles et supprimer les obstacles juridiques à la mise en œuvre des PPP. Renforcer la capacité du gouvernement à gérer les PPP. (Gouvernement de Madagascar ; Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures)**
- Développer des centres de répartition et renforcer les capacités d'exploitation de ces centres afin de permettre une production supplémentaire d'énergie solaire et éolienne.

Note: Les réformes prioritaires sont en gras. Les organisations entre parenthèses sont celles qui devraient faire partie du processus de réforme.

COURT TERME (JUSQU'À 1 AN)

- Insister à ce que les grands utilisateurs d'électricité et d'eau, tels que les clients industriels, effectuent des audits énergétiques et de consommation d'eau (car les systèmes d'approvisionnement en eau consomment beaucoup d'énergie) et promouvoir des mesures en matière d'énergie et d'eau axées sur la demande.

MOYEN TERME (1-3 ANS)

- Supprimer la subvention au kérosène pour permettre à l'éclairage solaire et à d'autres solutions de rivaliser avec cette source d'énergie sur un pied d'égalité (gouvernement de Madagascar).
- Clarifier et rationaliser la politique et les réglementations relatives à l'éthanol. En particulier supprimer ou réduire le taux du droit d'accise sur l'éthanol (gouvernement de Madagascar).
- Réaliser une étude de faisabilité pour piloter des investissements dans des projets visant à accroître l'utilisation du GPL pour la cuisson afin d'augmenter la pénétration sur le marché à des coûts abordables et déterminer si des politiques spécifiques sont nécessaires (Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures et secteur privé).

Digital

- Introduire une stratégie nationale en matière de TIC
- Réviser la loi sur les télécommunications afin d'accroître l'indépendance du régulateur, de lui permettre d'effectuer des analyses de marché et de le doter de pouvoirs d'exécution plus efficaces.
- Publier une feuille de route sur le spectre pour permettre une tarification plus cohérente de ce dernier.
- Législation habilitante - y compris le code des investissements et la nouvelle loi sur les PPP
- Lancer un programme de compétences numériques pour répondre à la demande de professionnels qualifiés dans le secteur de l'informatique et de la sous-traitance.

FACTEURS DE PRODUCTION : AMÉLIORER L'ACCÈS AUX COMPÉTENCES, AU FINANCEMENT, À LA TERRE**Contraintes liées au capital humain et besoins en compétences du secteur privé**

- Intégrer l'éducation numérique à tous les niveaux, notamment par des partenariats avec le secteur privé.
- Aider les travailleurs à se réengager dans des activités plus productives en les dotant de nouvelles compétences (notamment par la formation professionnelle) et en les modernisant pour les adapter à un contexte d'après-crise (par exemple, en numérisant davantage les opérations).
- Remédier au sous-investissement et à la faible exécution du budget dans les secteurs sociaux (notamment la santé, l'éducation et la protection sociale).
- **Créer un organisme de réglementation indépendant pour garantir la qualité, l'efficacité et l'efficience des établissements d'enseignement.**
- Assurer le paiement numérique des salaires des enseignants. (Ministère de l'Éducation et de la Formation technique et professionnelle)
- Réviser la réglementation du travail pour permettre l'égalité d'accès des femmes aux opportunités d'emploi et aux salaires ; et promouvoir des politiques permettant de réduire le coût et d'augmenter la disponibilité des services de garde d'enfants. (Gouvernement de Madagascar)

Note: Les réformes prioritaires sont en gras. Les organisations entre parenthèses sont celles qui devraient faire partie du processus de réforme.

COURT TERME (JUSQU'À 1 AN)

MOYEN TERME (1-3 ANS)

Élargir l'accès au financement grâce aux services financiers numériques, au crédit-bail et au logement abordable

- **Accélérer la délivrance des licences pour les opérateurs de monnaie électronique (Banque centrale).**
- **Accélérer la mise en œuvre du nouveau projet de loi sur le registre des transactions et des garanties mobilières afin de permettre une plus grande sécurisation du registre de crédit-bail. (Gouvernement de Madagascar, Banque centrale)**
- **Élaborer et approuver de nouvelles réglementations qui régissent les plateformes électroniques de connaissance des clients (e-KYC) et permettent l'accès au protocole USSD à des prix équitables.**
- Exploiter les données du nouveau bureau de crédit et investir dans de nouveaux outils, tels que des données sur la répartition du marché ou une plateforme et une base de données e-KYC, qui pourraient aider à surveiller le marché ; accroître la capacité du bureau de crédit à superviser les nouveaux fournisseurs de SFN.
- Développer le potentiel des IMF à utiliser les SFN pour favoriser l'inclusion financière.
- **Modifier la loi sur le crédit-bail pour supprimer la double imposition de la TVA du bailleur. Élaborer des règles de surveillance pour contrôler les opérations de crédit-bail (gouvernement de Madagascar, Banque centrale).**
- **Mettre en œuvre la loi sur le registre électronique centralisé des garanties pour les biens meubles et implémenter les réformes judiciaires pour renforcer l'exécution des garanties (gouvernement de Madagascar).**
- Élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à inciter les promoteurs à développer des logements abordables, tels que des propriétés pour les ménages à faibles revenus basées sur un modèle de type location-vente, dans le cadre de PPP.

Terres : favoriser un marché plus dynamique, capable de répondre aux besoins de différents secteurs.

- **Approuver et mettre en œuvre la loi proposée sur les biens privés titrés afin d'établir un cadre clair pour les baux fonciers renouvelables et le transfert de terrains à une entité ad hoc. (Ministère de la Justice et autres ministères compétents)**
- **Mettre à jour la Loi-cadre sur les statuts spécifiques, en clarifiant la procédure, le type de modèle de sécurisation, et la relation entre le ministère en charge des terres et les ministères sectoriels concernant les zones dédiées aux investissements.**
- Réduire l'écart entre les sexes en matière de droits fonciers des femmes en leur permettant de s'enregistrer sous leur propre nom.
- Mettre à jour le plan d'urbanisme détaillé pour définir le zonage de l'utilisation des terres dédiées, en particulier les activités économiques telles que les parcs industriels et commerciaux.
- Mettre à jour les titres obsolètes pour les terrains dont les propriétaires ne peuvent être retrouvés et permettre aux bureaux fonciers municipaux de délivrer des titres fonciers afin de garantir les droits de propriété des familles qui vivent dans ces zones depuis des décennies.
- Créer un registre foncier contenant des informations sur les terrains publics de l'État disponibles pour de nouveaux investissements.
- Rationaliser les réglementations relatives à l'acquisition de terrains, à la propriété et aux possibilités de location afin de structurer les projets de zone, notamment le projet de zone économique spéciale (ZES)/Textile City de Moramanga.

Note: Les réformes prioritaires sont en gras. Les organisations entre parenthèses sont celles qui devraient faire partie du processus de réforme.

COURT TERME (JUSQU'À 1 AN)

MOYEN TERME (1-3 ANS)

ÉVALUATIONS SECTORIELLES

Agro-industrie

- **Revoir le cadre de la politique commerciale, notamment pour permettre l'importation d'engrais et de semences améliorées, supprimer les quotas d'exportation pour les produits de base de grande valeur et lever l'interdiction d'exportation de la viande de zébu pour permettre l'exportation de viande identifiable et traçable**
- Réviser le prix plancher de la vanille pour que Madagascar conserve sa compétitivité dans la chaîne de valeur mondiale de ce produit.
- Accroître l'utilisation des outils numériques pour l'information sur les marchés et l'accès au financement, y compris les transferts d'argent mobile.
- Améliorer les infrastructures de transport et de logistique le long des corridors agricoles et travailler avec les IFD pour aider le secteur privé à développer et à gérer l'agro logistique.
- **Élaborer un cadre juridique et réglementaire pour les réformes du système de récépissés d'entrepôt afin de permettre le financement des produits de base et la création d'une agence de supervision de l'octroi de licences aux entrepôts et de la normalisation, et pour assurer plus de flexibilité lors des périodes de retrait et dans les échanges entre les cultures.**
- Renforcer les services publics et privés de vulgarisation et de développement des entreprises, en utilisant davantage les TIC, et revoir les programmes de formation pour répondre aux besoins du marché. Faire un usage plus intensif des médias traditionnels (tels que la radio) pour la vulgarisation agricole et les systèmes d'information sur les marchés afin d'atteindre les zones éloignées et défavorisées.
- Promouvoir les programmes qui développent les appellations d'origine et les certifications biologiques. Soutenir les pratiques durables dans les cultures à haute valeur ajoutée qui peuvent conduire à des certifications et à des prix plus avantageux.
- **Promouvoir l'utilisation des intrants chez les agriculteurs et les services de conseil (a) en révisant les procédures d'enregistrement des semences afin d'encourager les investissements dans l'industrie des semences et de permettre l'introduction de variétés améliorées ; (b) en évitant les programmes de subvention des intrants non adaptés au marché afin de renforcer la confiance des investisseurs ; et (c) en développant des systèmes d'information numériques sur les semences et les engrais pour permettre l'accès aux informations sur la demande et l'offre en temps réel.**
- Élargir l'accès des agriculteurs aux mesures d'atténuation des risques, telles que l'assurance indicielle contre les catastrophes liées au climat.

Note: Les réformes prioritaires sont en gras. Les organisations entre parenthèses sont celles qui devraient faire partie du processus de réforme.

COURT TERME (JUSQU'À 1 AN)**MOYEN TERME (1-3 ANS)****Habillement**

- **Développer une stratégie industrielle à moyen et long terme basée sur un DPP sur le textile pour (a) comprendre les doléances des exportateurs du secteur, (b) sensibiliser les décideurs politiques aux exigences des chaînes de valeur mondiales, (c) évaluer les facteurs de blocage qui limitent le développement du secteur textile, et (d) fournir des recommandations sur l'appui en faveur de ce secteur.**
- Définir les besoins en compétences techniques et managériales des entreprises et promouvoir des programmes de formation professionnelle pour y répondre.
- Fournir une contribution technique pour plaider en faveur de l'extension de l'accès préférentiel au marché, notamment en ce qui concerne le renouvellement de l'accord commercial relatif à l'AGOA après 2025. Mettre en place un groupe de travail public-privé pour s'assurer que les entreprises malgaches exportatrices de textile continuent à se conformer aux dispositions de l'AGOA après 2025.
- Se concentrer sur le renforcement des capacités des MPME, notamment pour améliorer leurs fonctions commerciales, renforcer leur gestion et concevoir leur stratégie commerciale, tout en tenant compte des exigences de durabilité sociale et environnementale qu'elles devront respecter pour répondre à la demande de certains des principaux acheteurs internationaux.
- Élaborer un cadre de travail pour les fabricants de vêtements leur demandant de réaliser des audits sur l'énergie, l'eau et les déchets, ce qui pourrait permettre d'identifier d'importantes économies d'énergie potentielles et d'accroître la fiabilité énergétique.

Note: Les réformes prioritaires sont en gras. Les organisations entre parenthèses sont celles qui devraient faire partie du processus de réforme.

COURT TERME (JUSQU'À 1 AN)

MOYEN TERME (1-3 ANS)

Tourisme

- **Les secteurs public et privé doivent renforcer leur collaboration pour planifier la réouverture dans de bonnes conditions des destinations clés après le COVID, notamment en améliorant la mise en œuvre des protocoles et des normes sanitaires.**
- **Dans le contexte de la COVID-19, l'Office national du tourisme, le MTTM, l'EDBM et le secteur privé devraient fonder leurs efforts de planification et de marketing sur les preuves de l'évolution des préférences et du comportement des touristes, et orienter davantage leurs activités de marketing et de promotion vers les canaux numériques.**
- Le secteur public devrait s'appuyer sur la CTM, en pleine expansion, pour définir et mettre en œuvre, des priorités stratégiques en matière de tourisme, notamment pour la relance et le repositionnement du tourisme, accompagnées d'investissements complémentaires dans les infrastructures, le marketing, ou les deux, sur la base de données et des informations du marché.
- La structure institutionnelle de l'ONTM doit être revue afin d'optimiser l'efficacité et l'efficience, notamment en procédant à une évaluation de la manière dont la « vignette » touristique est collectée.
- **Compte tenu notamment du contexte de la COVID-19 et de l'incertitude concernant la compagnie aérienne nationale, le comité public-privé de développement des routes aériennes devrait se réunir à nouveau et collaborer à la mise en œuvre d'une politique d'ouverture des espaces aériens.**
- Le gouvernement malgache devrait mettre en place une planification et/ou des mesures pour garantir la poursuite de l'exploitation de la compagnie aérienne intérieure malgache.
- **Clarifier le cadre juridique régissant les titres fonciers et les investissements dans les zones protégées et dans les Réserves Foncières Touristiques, et par ailleurs mettre à jour le cadre juridique pour le tourisme marin.**
- **Pour améliorer la compétitivité du secteur du transport aérien, le gouvernement malgache devrait revoir la politique et la réglementation actuelles en matière de carburéacteur afin de créer la concurrence entre les fournisseurs.**
- Aéroports de Madagascar (ADEMA) doit continuer à rechercher des partenaires du secteur privé pour améliorer les aéroports secondaires, en garantissant des processus transparents. Le gouvernement malgache doit continuer à allouer des fonds et rechercher le financement des donateurs pour des investissements routiers à grande échelle, en mettant l'accent sur la liaison avec les pôles touristiques régionaux existants.
- Mieux adapter l'offre de formation en tourisme/hôtellerie aux besoins du secteur privé en améliorant le DPP, en intégrant le tourisme dans les programmes d'EFTP et en multipliant les partenariats entre les instituts de formation et le secteur privé.

Note: Les réformes prioritaires sont en gras. Les organisations entre parenthèses sont celles qui devraient faire partie du processus de réforme.

AGOA = African Growth and Opportunities Act; CTM = Confédération du Tourisme de Madagascar; EFTP = Enseignement et la Formation Techniques et Professionnelles; e-KYC = Connaissance des Clients; GPL = Gaz de Pétrole Liquéfié; IFD = Institutions de Financement du Développement; MPME = Microentreprises et les Petites et Moyennes Entreprises; IMF = Institution de Microfinance; ONTM = Office Nationale du Tourisme de Madagascar; PPP = Partenariat Public-Privé; SFN = Services Financiers Numériques; TIC = Technologie d'Information et de Communication; TVA = Taxe sur la Valeur Ajoutée; USSD = Unstructured Supplementary Service Data (Services Supplémentaires Non Structurées)

NOTES

- 1 A travers l'ajustement du cadre de partenariat-pays (CPF) pour soutenir la riposte à la COVID-19 (avec une enveloppe de 226 millions de dollars pour la phase de secours, 302 millions de dollars pour la phase de restructuration et 450 millions de dollars pour la phase de reprise). Toutes les mentions de dollars renvoient à des dollars américains, sauf indication contraire.
- 2 FCR du FMI (166 millions de dollars approuvés en avril ; 172 millions de dollars approuvés le 30 juillet 2020). En outre, en février, une délégation du FMI a conclu avec Madagascar un accord sur une facilité élargie de crédit d'un montant de 320 millions de dollars, qui reste soumis à l'approbation du conseil des administrateurs du FMI et à la confirmation des garanties de financement nécessaires.
- 3 Y compris un appui budgétaire d'urgence supplémentaire de l'AFD et de la BAD (58 millions de dollars au total).
- 4 D'autres activités visant à appuyer les réformes énergétiques sont l'ASA sur la viabilité financière du secteur de l'électricité à Madagascar (P168776) qui a été initiée en 2018, et le projet de développement à moindre coût de l'accès aux services électriques (LEAD, P163870).
- 5 Le PPCGS actuel est un mécanisme de garantie pour les prêts accordés par les banques et les IMF aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME), mis en place en juillet 2014 avec le concours de la Banque mondiale. La mise à l'échelle porte sur l'extension du champ d'application et de la couverture des risques du PPGS, l'élargissement des critères d'éligibilité pour inclure des secteurs supplémentaires et le sauvetage des capitaux propres des institutions financières qui utilisent la garantie de crédit. Deux nouveaux guichets seront également ouverts pour le PPCG pour la restructuration temporaire de prêts et la garantie de nouveaux crédits afin de fournir les liquidités nécessaires.
- 6 La libéralisation de l'accès USSD (« code rapide ») et le contrôle des prix sont nécessaires pour permettre aux entreprises autres que les sociétés de télécommunications d'utiliser ce canal pour les transactions numériques à destination des populations éloignées ou mal desservies à un coût abordable.

IFC

2121 Pennsylvania Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20433 U.S.A.

CONTACTS

John Gabriel Goddard

jgoddard@worldbank.org

Natsuko Toba

ntoba@ifc.org

Ram Akers

rakers@ifc.org

ifc.org



WORLD BANK GROUP

THE WORLD BANK
1818 - 18

IFC

International
Finance Corporation